

Ces enfants ont besoin de vous !

Placés par le juge, aidés par les éducateurs, ils tentent de se créer un avenir

● Nous avons visité « Le Cartel », à Comblain-au-Pont (Liège). Là, où quinze enfants ont une vie particulière. Certains ne voient plus leurs parents parce qu'il existe, malheureusement, des parents incapables d'assumer leur progéniture. En Belgique, les enfants placés sont des milliers !
Reportage

À l'entrée de la maison, un espace où sont rangées les chaussures. Beaucoup de chaussures, de toutes les pointures. Nous entrons dans une grande famille. Ici, il y a de la vie, de l'ambiance. Le directeur, Christophe Carpentier, s'investit à 100 % dans ce projet : rendre les enfants heureux. Et ça marche plutôt bien.

« Le Cartel », c'est une association née en 1968 à Esneux, un service d'aide et d'accueil éducatif pour enfants défavorisés. Des victimes. Ils sont tous touchants. L'établissement affiche (et ici, c'est malheureux de le dire), complet. Ces « gamins » ont entre 4 et 18 ans.

Elodie a 12 ans. Elle est au centre depuis 4 ans. Ses parents sont alcooliques profonds.

Même les tenanciers de cafés ont prévenu les autorités :

papa et maman sont au bistrot tous les jours, dans un état peu recommandable.

Un jour, cette petite fille est retrouvée inanimée. Elle a ingurgité des somnifères, son état est critique. Elle sera hospitalisée avant d'être placée.

SEVRÉ À LA NAISSANCE

Arnaud a 15 ans. Il est au centre depuis plus de 4 ans. Sa maman,

prostituée, consommait héroïne et alcool. Il a dû être sevré à la naissance. Les séquelles sont énormes. Physiquement, il paraît 9 ans, son âge mental est estimé à 5 ans. Pour son anniversaire (15 ans), il a demandé une auto téléguidée... Il n'est pas scolarisé, il est suivi dans un centre spécialisé. Jamais, il ne va rentrer chez lui

Charlotte, 14 ans, Lucie 15 ans et Gaëlle 16 ans, sont placées depuis 7 ans. Leur maman s'est suicidée, leur papa, un ex-chauffeur routier international, a perdu son emploi. Il est sans ressources, désespéré. Difficile pour lui de gérer les filles mais il les aime vraiment ! Alors l'institution l'aide à les voir le plus souvent possible, en attendant un jour peut-être, un retour en famille définitif soit possible. Sinon, les trois jeunes filles iront en appartement vers 17 ans tout en restant scolarisées. C'est ce que l'on appelle la mise en autonomie...

Ce ne sont que quelques histoires parmi beaucoup d'autres...

BESOIN DE VOUS

« Le Cartel » est notamment mandaté par le SAJ, le service d'aide à la jeunesse et le SPJ service de protection judiciaire.

Il a été créé par des particuliers, la famille Coune, qui, dans leur grande villa, ont voulu aider et héberger des enfants en difficulté. Aujourd'hui, les fondateurs ont pris leur retraite.

Si l'association reçoit des subsides pour l'aide au

quotidien (elle emploie 13 personnes), rien n'est prévu au niveau de l'infrastructure. Et c'est là que le bât blesse. La maison d'accueil ne répond plus aux normes de sécurité. Les dynamiques membres de l'association ont donc contracté un sérieux emprunt : 500.000 euros pour la construction d'une nouvelle maison à Comblain-au-Pont. Dans un cadre idéal : une maison avec jardin, équipée, à proximité des écoles et des transports en commun.

Mais 500.000 euros ne suffisent pas. Il faut trouver 820.000 euros. Déjà, des gros sponsors comme BNP Paribas, GDF Suez, AG Insurance ou Besix ont répondu présents. Comme le supermarché Delhaize, qui, dans le cadre d'un projet pilote, livre ses « invendus du jour » à l'association : « *Un don considérable qui nous fait économiser 8.000 euros* », se réjouit le président du conseil d'administration, Christophe Carpentier.

Afin de financer un projet à long terme, l'association cherche des donateurs qui pourraient investir (et ce n'est pas grand-chose) 10 euros par mois pour les soutenir.

Ou encore qui pourraient faire un leg en duo (léguer une partie de vos biens tout en payant moins de droits de succession). Car le projet est beau, vraiment très beau... ■

M.S.P.

À NOTER ASBL le cartel, lecartel@swing.be, 04. 380. 24.42 ou www.lecartelasbl.be.
« don à l'ASBL le cartel », IBAN Be45 340-0108109-89, BIC BBRUBEBB



LA PLACE MANQUE. CRUELLEMENT !

40.856 jeunes pris en charge, tant d'autres qui attendent...

En 2013 (dernier chiffre officiel), ils étaient 40.856 jeunes (entre 0 et 18 ans) pris en charge par le SAJ (le service d'aide à la jeunesse) ou/et le service de protection judiciaire (SPJ) Et on ne parle que de la Wallonie et de Bruxelles !

91 % d'entre eux ont été pris en charge parce qu'ils étaient en difficul-

té ou dans une situation de danger. 60 % ont été pris en charge dans leur milieu de vie mais 40 % d'entre eux ont été hébergés (soit dans des familles d'accueil, soit dans des hébergements comme celui que nous avons visité, des services d'aide et d'accueil éducatif). Parmi les enfants placés, on note 48 % de filles. L'âge

moyen de ces jeunes était de 10,9 ans. Si le travail est énorme, le manque de places en institution reste cruel. « Nous avons continuellement des demandes », nous confirme le directeur M. Lemaire. On estime actuellement que plus de 500 enfants attendent une place dans un hébergement...